



LA LETTRE COMTOISE

Bulletin bimestriel d'informations du Comité Régional FFBSQ Franche-Comté

Novembre - Décembre 2006

n°3



Les dirigeants « formés » franc-comtois de la journée du 30 Septembre 2006 !

EDITORIAL

Pierre BERDA, Délégué Régional Sports d'Entreprises FFBSQ Franche-Comté



Ca y est ! Les compétitions fédérales "Sport d'Entreprises" commencent. Je profite de la Lettre Comtoise pour faire quelques rappels les concernant :

→ Le Championnat de France, « PROMOTION » phase régionale, se disputera en quadrettes le 18 Novembre 2006 sur les pistes du Bowling Comtois à BESANÇON. Les inscriptions sont closes depuis le 20 Octobre, mais j'espère que tous ceux qui souhaitent s'inscrire ont pu le faire sans problèmes. La phase Nationale se tiendra à RENNES les 2,3 et 4 Février 2007

→ Le Championnat de France « EXCELLENCE » phase régionale se joue lui aussi en quadrettes, il se déroulera

le 16 Décembre 2006, le lieu dépendra du nombre d'équipes engagées. Il ne se fera à BESANÇON que si le nombre d'équipes inscrites est supérieur à 4.

La date limite d'inscription est le **17 novembre 2006**. Dépêchez-vous !

La phase nationale se tiendra à NANTES les 9,10 et 11 Mars 2007

→ La Coupe de France, phase régionale se jouera en triplette le 27 ou 28 Janvier 2007. La date limite d'inscription est fixée au **17 Décembre 2006**.

La phase Inter régionale se disputera à PONT à MOUSSON les 14 ou 15 Avril 2007.

La phase Nationale aura lieu les 9 et 10 Juin 2007 sur les pistes du bowling d'ANNECY.

Vous pouvez bien entendu trouver toutes ces infos auprès de vos clubs, mais je reste à votre disposition si vous avez besoin de précisions.

Pour toutes les compétitions fédérales, même celles-ci, le règlement est à respecter : tenues vestimentaires

réglementaires, Interdiction de fumer à l'approche des pistes, présentation de la licence de l'année visée par votre médecin, Pas de boissons alcoolisées pendant la compétition etc., etc.....

Vous trouverez un extrait du règlement officiel joint à cette « Lettre Comtoise ».

Comme je vous le disais plus précédemment, vous pouvez donc me contacter par mail à cette adresse :

pierre.berda@free.fr

Bonnes boules pour cette saison et à bientôt sur les pistes.

INFORMATIONS FFBSQ

Les Championnats Corporatifs



En ce début d'année corporative, il est bon de rappeler les règles, concernant les inscriptions, ainsi que les tenues et comportements à observer lors des Championnats et Coupe de France corporatifs d'entreprises.

Les tenues

Pour être porté pendant une épreuve homologuée, le maillot de bowling ou la chemise de bowling doit avoir les caractéristiques ci-après :

- Le nom du club ou son abrégé
- Le nom de la ville et/ou du département et/ou de la région administrative de rattachement
- Ces inscriptions doivent être inscrites dans le dos.
- 2 cm minimum pour la hauteur des lettres.
- Contraste entre les inscriptions et le support.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme, dans sa couleur, ses inscriptions.

Les inscriptions publicitaires sont autorisées, à condition que celles-ci soient conformes aux lois et aux règlements du Ministère de la Jeunesse et des Sports sur l'utilisation de publicités prohibées.

Il est recommandé, en cas de doute, d'interroger la FFBSQ sur l'utilisation éventuelle d'une publicité.

Les clubs utilisant le nom d'un commanditaire sont invités à rédiger un contrat en règle avec eux, en précisant les droits et devoirs respectifs.

Pour les épreuves « Sport d'Entreprise », le maillot de bowling ou la chemise de bowling devra correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Le nom de la société et de l'association sportive d'entreprise.
- Le nom de la ville et/ou du département et/ou de la région administrative de rattachement

- Ces inscriptions doivent être inscrites dans le dos.
- 2 cm minimum pour la hauteur des lettres.
- Contraste entre les inscriptions et le support.

Les encarts publicitaires doivent être placés sur le devant.



Les pratiquants Sport d'Entreprise

Tout participant à une compétition Sport d'Entreprise doit posséder une licence sportive dans l'association de son choix avec la mention « Entreprise XXX (R YYY) », XXX étant le nom de l'entreprise, et YYY la région.

Pour obtenir cette mention, le licencié doit être salarié dans l'entreprise et fournir une attestation de l'employeur certifiant son appartenance à l'entreprise. Cet emploi peut être à temps complet ou partiel.

➔ Pour un **retraité**, il n'est pas nécessaire de fournir chaque saison une attestation de dernier emploi. Celle, obtenue lors de sa dernière année d'activité, suffira et sera conservée par le Comité Régional.

➔ Un **enfant à charge** peut obtenir la mention « Entreprise XXX » par l'entreprise de la mère ou du père. Il doit :

↳ Etre âgé de moins de 23 ans lors de la demande de licence.

↳ Présenter obligatoirement un certificat de scolarité pour l'année en cours ainsi qu'une fiche familiale d'état-civil, ou une photocopie du livret de famille.

↳ Présenter une attestation employeur du père ou de la mère.

➔ Le **conjoint légal, ou concubin reconnu**, peut également obtenir la mention « Entreprise XXX », au moyen des documents suivants :

↳ Mariage civil : fiche familiale d'état civil, ou photocopie du livret de famille.

↳ PACS : Certificat de PACS délivré par le Tribunal d'Instance.

↳ Concubinage : Certificat de concubinage délivré par la mairie.

Les compétitions Sport d'Entreprise

Les équipes doivent être constituées de joueurs et joueuses licencié(es) possédant la mention « Entreprise XXX – Région YYY » pour une même entreprise affiliée.

Dans le cas d'entreprises possédant plusieurs sites d'activité, les équipes doivent être composées de joueurs salariés dans la même région administrative fédérale.

Dans le cas d'une entreprise comportant des filiales, leurs équipes peuvent être constituées de joueurs provenant de ces filiales si elles appartiennent à la même région administrative fédérale (est considérée comme filiale toute entreprise contrôlée à plus de 50% par la maison mère).

Dans le cas de fonctionnaires représentant un Ministère, les équipes doivent être composées de joueurs exerçant leur fonction dans la même région administrative fédérale.

Date limite d'engagement

Un petit rappel

Championnats Corpo Excellence Hommes et Dames / Phases Régionales : 17 Novembre 2006

Tournoi National Doublette Handicap : 04 Décembre 2006

Coupe de France Corpo / Phases Régionales : 08 Décembre 2006

Championnats Individuels Hommes et Dames / Phases Régionales : 15 Décembre 2006

Championnats Jeunes / Phases Régionales : 06 Janvier 2007

Le **calendrier d'arbitrage** sera réalisé fin Novembre 2006, et diffusé dans la foulée... Un peu de patience, il arrive (comme un vin bien connu !)



INFORMATIONS FEDERALES

Le « DUAL CONDITION »

Information du 06/10/06, de « Didier LEROUX, Directeur Technique National » :

« Je vous informe que la World Tenpin Bowling Association (WTBA) a mis en place depuis l'an passé pour toutes les compétitions

internationales le « dual condition », c'est-à-dire deux types de conditions de jeu :

▪ Court : Huilé jusqu'à 32 à 35 pieds.

▪ Long : Huilé jusqu'à 42 à 44 pieds.

Nous avons donc décidé de mettre en place progressivement dès cette saison ces deux types de huilage pour les compétitions fédérales.

Néanmoins l'adaptation de ces nouvelles mesures pour nos sportifs inscrits en listes nécessite également une pratique régulière lors d'entraînement et certainement qu'un certain nombre d'entre eux s'entraînent dans votre centre.

Aussi, dans la mesure de vos possibilités, je vous remercie par avance si vous pouvez accueillir dans les meilleures conditions nos sportifs de haut niveau.

Nous vous serions très reconnaissant des efforts que vous pourrez réaliser afin d'optimiser la préparation de nos élites. »

INFORMATIONS FEDERALES

Modification 2006 du calcul du handicap

Le handicap (75 % de la différence à 220) est calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à **70 par joueur**. Il est toujours arrondi au nombre entier inférieur.

Exemple pour la doublette :

➤ Joueur 1 Moy 160 handicap 45

➤ Joueur 2 Moy 90 handicap 97 **mais limité à 70**

Pour les tournois handicaps

Le handicap, par joueur, est lu dans la colonne H du dernier listing en cours de validité. Le listing de référence est le dernier listing publié au moins 7 jours avant le dernier jour de la compétition.

Pour les tournois TTMP ou à Catégories

La moyenne, par joueur, est celle figurant dans la colonne Moy du listing en cours de validité. Le listing de référence est le dernier listing publié au moins 30 jours avant le dernier jour de la compétition.

Dans tous les cas le handicap d'un(e) joueur (se) n'apparaissant pas au listing de référence est :

▪ Licencié(e) français(e) 1ère année : S'il n'apparaît pas au listing de référence ou s'il apparaît avec un nombre de lignes inférieur à **24** dans la colonne "Scores cumulés", sa moyenne est **150** pour un homme et **130** pour une femme.

↳ homme moyenne **150** Hdp 52

↳ femme moyenne **130** Hdp 67

▪ Autres licencié(es)

↳ homme moyenne de référence 190 Hdp 22

↳ femme moyenne de référence 170 Hdp 37

On détermine plusieurs moyennes en fonction des résultats soit en ligues soit en tournois, et sur le cumul général de toutes les parties homologuées.

Les fractions de quilles ne sont pas retenues pour le calcul d'un handicap ou établir un classement.

Les champions départementaux Bilan 2006

Le week-end des 16 et 17 Septembre, se déroulaient les championnats départementaux du Doubs et de Haute-Saône.

LES RÉSULTATS DU DOUBS

2 classements en doublette mixte pour ce championnat du DOUBS : ELITE-EXCELLENCE et HONNEUR.



Podium EXCELLENCE / ELITE photo ci-dessus) :

- 1^{er} MEDECIN Jean-Louis / DUBOIS Johann
ASSB AUDINCOURT
- 2^{ème} POUPENEY Aline / SIMON Jacques
ASSB AUDINCOURT
- 3^{ème} PAUTOT Laurent / MURTIN Dominique
ATSCAB BESANCON

Podium HONNEUR :

- 1^{er} BIDEAUX Bernard / PETITOT Dominique
ATSCAB BESANCON
- 2^{ème} POUPENEY Philippe / FABING Dominique
ASSB AUDINCOURT
- 3^{ème} LIARD Dominique / JEANNIN Hervé
ASSB AUDINCOURT

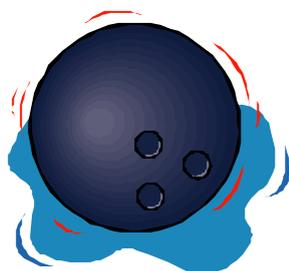
LES RÉSULTATS DE HAUTE-SAÔNE

Podium HOMMES :

- 1^{er} PAGOT Thierry
- 2^{ème} BEDIN Pascal
- 3^{ème} ALLOUL Robert

Podium DAMES :

- 1^{er} SILVEIRA Annie
- 2^{ème} FARA Fatima
- 3^{ème} LEGAL Aurélie



Un seul club dans le département, insuffisant pour réaliser plusieurs catégories. Donc, ce championnat se déroulait en 2 classements : HOMMES et DAMES.

FORMATION DES DIRIGEANTS En Franche-Comté



Samedi 30 Septembre, se déroulait la journée de formation des dirigeants de Franche-Comté ; 20 personnes issues des différents clubs y participaient, dans une ambiance studieuse, mais conviviale.

Les formateurs étaient **Alain THOMAS**, Président du Comité Régional de Bourgogne, Formateur de dirigeants, et **Eric COURAULT**, Directeur du Haut Niveau.

Au programme durant cette journée :

- ➔ La vie du club, les conditions de jeu
- ➔ Sensibilisation sur les conditions de jeu
- ➔ Pourquoi les normes fédérales ?
- ➔ Comment huiler ?

- Soutien au bénévolat
- Responsabilité du dirigeant et de l'association
- Vie démocratique de l'association
- Les formations fédérales
- Les centres de bowling et le bowling fédéral
- La politique sportive de la FFBSQ
- Le projet de club et la constitution d'un dossier "demande de subvention"



De nombreux sujets ont donc été abordés, pour une journée qui pourrait sembler « très courte », mais elle fut tout de même très instructive, au vu des impressions des participants en fin de journée.

Un repas en commun au DUCKY BOWLING de Besançon le midi permit aux participants de bien se restaurer... et de souffler un peu !

LA QUILLE DE L'ENFER

5^{ème} édition



Samedi 21 Octobre s'est déroulée au BOWLING 25 d'AUDINCOURT la cinquième édition du tournoi LA QUILLE DE L'ENFER.

Tournoi unique en son genre dans la région, et peut-être même au-delà, il est du type « mort subite », où la qualification se joue sur une seule ligne, avec élimination directe ! Il est organisé par l'ASPSAV VESOUL.

61 personnes issues des clubs de VESOUL, AUDINCOURT, SOCHAUX et BELFORT (plus des personnes non licenciées).

Pour se qualifier, il fallait « frapper » très fort, et très vite ! Pour preuves, plus d'une vingtaine de 200 ont été réalisés.

Au final, **Pascal DURIN**, Président de l'ASCAP SOCHAUX, a remporté le 1^{er} tableau face à **Bruno SCHMITT**, SKITTLE BESANCON/BELFORT. Quant à la Consolante, elle a été remportée une nouvelle fois par **Lionel CHARRIER** (CLUB AUDIN) face à Daniel FRANCOIS (ASSB AUDINCOURT)



Pour Pascal DURIN, pas de trophée gagné, mais la traditionnelle quille de bois du vainqueur !



ERJ – Espace Régional Jeunes Du nouveau !

Le 09 Octobre 2006, tous les animateurs bowling de Franche-Comté se sont rassemblés afin de préparer cet ERJ, nouvelle action du Comité Régional. Dirigé par Olivier COLLUS, les 13 jeunes sélectionnés pour la saison 2006/2007 ont été désignés :



L'ERJ de Franche-Comté

École de Bowling d'Audincourt

Charline MAITRE
Aurélien SEBELLIN
Cédric BOITEUX

Adrien POUPENEY
Vincent FRANCOIS

B.C. La Chaumusse

Tifany MARTIN

Arnaud VOLATIER

Erwan PASSOT

Émilie DEGOUD

École de Bowling de Besançon

Florian SUGNY

Benoît BERGEROT

Clubs divers

Nadine BUCHIN - ASB Besançon

Laura SCHMITT - Skittle Club

Les dates de stage seront les :

▪ 26/11/06 : Comtois Besançon confirmé

▪ 04/02/07 : Bowling 4 As de Belfort à confirmer

▪ 03/06/07 : Starbowl Audincourt à confirmer

Déroulement :

9h / 12h : entraînement sur piste

13h30 / 15h : entraînement sur piste

15h / 16h30 : débriefing en salle



Le responsable Technique est Olivier COLLUS, et sera aidés des différents animateurs bowling de Franche-Comté.

Délégués du Comité Régional

C'est à savoir !

Vous ne le savez peut-être pas, mais un représentant du Comité Régional FFBSQ Franche-Comté est présent à toutes les compétitions, qu'elles soient fédérales ou corporatives, arbitrées ou non.

Son rôle ? Veiller à ce que les règles de tournoi soient respectées et signaler toutes anomalies.



Comment le reconnaître ? S'il n'arbitre pas, il porte un badge reconnaissable, qu'il porte tout au long de la compétition, qu'il joue ou non.

S'il n'est pas arbitre, il n'a pas de pouvoir de décision pour contrôler les licences, ou encore exclure un joueur ou joueuse ayant un comportement visant à nuire au bon déroulement du tournoi, mais peut signaler et faire remonter les problèmes constatés, les questions et commentaires de chacune et chacun. Le Comité Régional prend en compte les remarques, et peut appliquer les mesures et sanctions qui s'imposent.

Il ne faut surtout pas hésiter à lui en parler !

Ci-dessous les délégués retenus pour les compétitions des 4 prochains mois :

➔ **Championnat Régional Corpo Honneur** – Week-end 18/11/06 : Pierre BERDA

➔ **Championnat des clubs N3F Dames** - Week-end 26/11/06 : Laurent FERREY (arbitre)

➔ **Championnat des clubs HR1** – Week-end 03/12/06 : Nicolas JANEY

➔ **Championnat des clubs HR2A** – Week-end 03/12/06 : Patrick GOGUELY

➔ **Championnat des clubs HR2B** – Week-end 03/12/06 : *Inconnu car poule non composées*

➔ **Championnat des clubs HR3A** – Week-end 03/12/06 : *Inconnu car poule non composées*

➔ **Championnat des clubs HR3B** – Week-end 03/12/06 : *Inconnu car poule non composées*

➔ **Championnat des clubs DR1** – Week-end 03/12/06 : *Inconnu car poule non composées*

➔ **Championnat des clubs DR2** – Week-end 03/12/06 : *Inconnu car poule non composées*

➔ **Coupe de France Hommes** - Week-end 10/12/06 – Nicolas JANEY

➔ **Coupe de France Dames** - Week-end 10/12/06 – Jean-Claude BUCHIN

➔ **Championnat Corpo Excellence H** - Week-end 17/12/06 – Pierre BERDA

➔ **Championnat Corpo Excellence D H** - Week-end 17/12/06 – Pierre BERDA

➔ **Tournoi National Doublette Handicap** - Week-end 17/12/06 – Jean-Claude BUCHIN (arbitre)

➔ **Championnat Individuel H Honneur** - Week-end 14/01/07 – Thierry PAGOT

➔ **Championnat Individuel H Excellence / Elite** - Week-end 14/01/07 – Nicolas JANEY

➔ **Championnat Individuel D** - Week-end 14/01/07 – Jean-Claude BUCHIN

➔ **Championnat Jeunes** - Week-end 21/01/07 – Patrick GOGUELY

➔ **Coupe de France Corpo** - Week-end 28/01/07 – Pierre BERDA

➔ **Tournoi National Doublette Handicap** - Week-end 28/01/07 ?

➔ **Coupe Franche-Comté – Finale Equipe** - Week-end 11/02/07 ?

➔ **Coupe Franche-Comté – Finale Individuelle** ?

➔ **Championnat Jeunes – Phases Interrégionales** - Week-end 11/02/07 - Jean-Claude BUCHIN

Le Comité Régional

Qu'est-ce ??

Les comités régionaux, ou les C.T.S. régionaux Bowling, ont pour rôle en matière d'arbitrage :

☒ De participer à la recherche de candidats arbitres auprès des clubs et associations de la région.

☒ De soumettre au Département Arbitrage du C.T.S. Bowling les candidatures aux divers examens.

☒ De former les candidats arbitres interdépartementaux et régionaux par la théorie, la pratique; informer tous les arbitres par le moyen de : circulaires, notes émanant du C.T.S. Bowling, du Département Arbitrage du C.T.S. Bowling ou de la C.C.A., réunions, et de faire passer les examens nécessaires.

☒ De désigner des arbitres selon le calendrier d'arbitrage envoyé par le Département Arbitrage du C.T.S. Bowling pour les épreuves homologuées se déroulant dans les limites de la région.

Il est recommandé, lors de l'établissement du calendrier d'arbitrage de veiller à ne pas désigner, dans la mesure du possible, un arbitre qui soit membre du club organisateur.

☒ D'assurer le suivi de ce calendrier ainsi que le bon déroulement des épreuves homologuées.

☒ De proposer toute sanction ou mesure disciplinaire.

☒ De s'assurer s'il y a lieu que le revernissage obligatoire avant un tournoi inscrit au calendrier a bien été réalisé dans les délais impartis avant la date du tournoi.

Dans le cas contraire, il peut réclamer la non homologation du tournoi avec demande d'annulation dans un délai de 8 jours au plus tard avant le tournoi.

En cas de doute ou de litige, il doit faire appel au Comité Technique et Sportif Bowling.

Le Comité Régional est composé de 10 membres, élus pour un mandat de 4 ans renouvelable. En Franche-Comté, les élections du 11 Septembre 2004 ont désigné les personnes suivantes :

- ➔ **BUCHIN Jean-Claude** : Président
- ➔ **ROUSSEL Christian** : Trésorier
- ➔ **PAGOT Thierry** : Secrétaire
- ➔ **BERDA Pierre** : Président Commission Sports d'Entreprise
- ➔ **SUGNY Marcel** : Président Commission Vétérans
- ➔ **BUCHIN Chantale** : Présidente Commission Féminine
- ➔ **JANEY Nicolas** : Suivi résultats, élaboration calendrier régional et feuilles de match
- ➔ **GOGUELY Patrick** : membre
- ➔ **CANNARD Jean-Michel** : membre
- ➔ **MEUTELET Carole** : membre

Egalement élus lors de ces élections pour 4 ans :

➤ Représentants régionaux du Comité Régional Franche-Comté :

- ➔ **BUCHIN Jean-Claude**
- ➔ **FRANCOIS Michel**

➤ Organe de contrôle interne du Comité Régional Franche-Comté :

- ➔ **FRANCOIS Michel**

Réunion 2007 du Comité



La prochaine réunion du Comité Régional FFBSQ Franche-Comté aura lieu le Jeudi 11 Janvier 2007 ; si vous souhaitez voir des sujets abordés, ou des questions que vous vous posez, n'hésitez pas à contacter les personnes ci-avant.

L'information du bowling...

A lire...



« 13.900 joueurs licenciés, 500 clubs et 300 centres en France... Et seulement quelques centaines d'abonnés qui couvrent tout juste les frais de réalisation du journal !

C'est pourquoi, afin de continuer de vivre et poursuivre son développement Bowling Presse en collaboration avec www.bowling.fr, **LE PORTAIL DU BOWLING EN France** ».



VOCABULAIRE...

➔ **Qu'est-ce qu'une « boule morte » ?**

Le lancer ne comptera pas s'il y a "boule morte". Les quilles abattues au moment d'une "boule morte" doivent être replacées et le joueur répète son lancer.

Une boule est déclarée morte par l'arbitre ou le directeur de compétition si un des cas suivants se produit :

↪ Après un lancer (et avant le lancer suivant sur la même piste) l'attention est immédiatement attirée sur le fait qu'il manquait une ou plusieurs quilles.

↪ Si une quille est déplacée ou renversée avant que la boule n'atteigne les quilles.

↪ Si le joueur effectue son lancer sur la mauvaise piste ou s'il ne joue pas à son tour (sauf cas des articles 3.18.2. et 3.18.3)

↪ Si le joueur est "manifestement" gêné d'une façon inattendue par un autre joueur, un objet ou une personne alors qu'il lance sa boule et avant que son lancer ne soit terminé.

Le joueur en question devra adopter l'une des attitudes suivantes :

- accepter le nombre de quilles abattues.
- demander une boule morte.

↪ Si la boule entre en contact avec un objet quelconque, étranger au jeu, se trouvant sur la piste.

→ Règles concernant la détérioration des conditions de jeu ?

Personne ne peut faire de marques, ni déposer sur une partie quelconque de la piste ou de l'approche, une substance qui puisse l'abîmer, la dénaturer, ou la mettre dans un état tel que les autres joueurs ne puissent bénéficier de conditions normales de jeu.

L'usage de produits tels que : poudre de talc, pierre ponce ou résine est interdit sous les chaussures ou sur les approches.

Seul l'arbitre peut permettre l'utilisation de produits spéciaux, après la demande des capitaines d'équipes. Ces produits seront appliqués par le personnel qualifié de l'établissement.

L'usage de talc pour les doigts est autorisé à condition que ce produit soit constamment dans une boîte hermétique (et non sur les tables) afin qu'il ne puisse être renversé sur l'aire de jeu.

La consommation de boissons non alcoolisées est autorisée à condition que le liquide soit dans récipient hermétique incassable afin qu'il ne puisse être renversé sur l'aire de jeu.

Il est interdit de consommer des aliments sur l'aire de jeu.

Le site de la FFBSQ : nouveauté

Du nouveau sur le site de la Fédération de bowling : vous pouvez visualiser votre moyenne (là rien de nouveau), mais avec son évolution depuis 1 an ! Comment, comme ceci :

<http://www.ffbsq.org>

Accueil
Fédération
Bowling
Les Sports de Quilles
Liens
Téléchargement
Contact

Nos partenaires

Les Disciplines

8/11/2006 CHAMPIONNATS DE La répartition des qualifiés pa disponible

Encadrement

- Ecoles
- Formateurs
- Arbitres

Centres

Normes Techniques

Compétitions

- Calendrier
- Compétitions Fédérales
- Règlements Tournoi / Ligue
- Résultats Fédéraux
- Résultats Internationaux
- Résultats NMS
- Records

Informations

- Communiqués CTS
- Comptes Rendus CTS

Listing

- Consultation
- Téléchargement

Consultation du Listing National
Remplissez ce formulaire pour retrouver votre handicap :

LISTING DE RÉFÉRENCE : OCTOBRE 2006

[télécharger le listing au format Excel](#)

Nom :

Club :

région :

Département :

N° Licence :

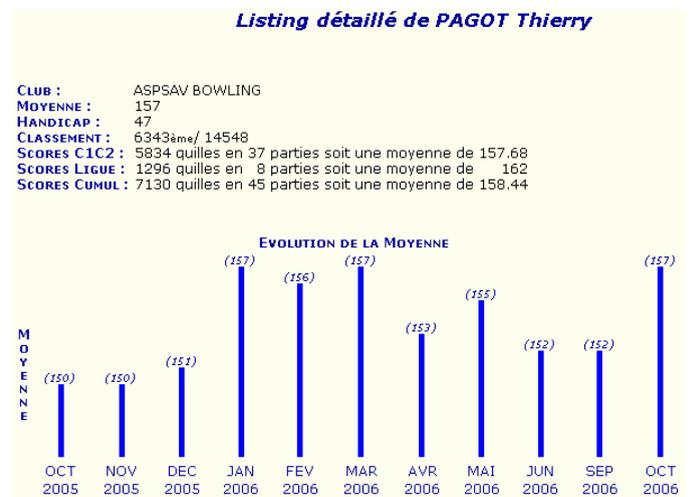
Consultation du Listing National
Remplissez ce formulaire pour retrouver votre handicap :

LISTING DE RÉFÉRENCE : OCTOBRE 2006
ASTUCE : Cliquer sur une ligne du tableau pour obtenir le détail

1 résultats trouvés :

N° licence	Sexe	CAT	P	M	Nom	Mo	Hdcp	Club
04 0090142	H	SE			PAGOT Thierry	157	47	ASPSAV BOWLING

Cliquer sur la ligne voulue



Vous obtenez ainsi l'évolution de votre moyenne fédérale sur les 12 derniers mois... Puissant, non ?



Si vous voulez recevoir LA LETTRE COMTOISE par mail, merci de me donner votre adresse internet en me contactant à :

thierry.pagot@mps.com

LA LETTRE COMTOISE

Bulletin bimestriel d'informations du Comité Régional FFBSQ Franche-Comté

Rédaction et contact : **Thierry PAGOT**

☎ Prof. : 03 84 96 42 43 / Portable : 06 88 98 46 80

✉ thierry.pagot@mps.com

▪ Informations complémentaires / BIF :

<http://www.federationbowling.org>

▪ Résultats et classements : site régional :

<http://nico.univ-fcomte.fr/>